

NOTE DE CONJONCTURE DU SECTEUR BANCAIRE A FIN MARS 2018 (1^{ème} Trimestre 2018)

L'enquête de conjoncture sur le secteur bancaire au premier trimestre 2018 s'est déroulée dans un climat économique, à l'échelle mondiale, marqué par un dynamisme constant au premier trimestre 2018. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International, sur l'ensemble de l'année, l'activité économique devrait progresser de 3,9% après une hausse de 3,8% en 2017. Sur la période, les prix internationaux des principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont cependant connu des évolutions contrastées. Les cours du pétrole, de la noix de cajou, du coton, du cacao et de l'or ont progressé tandis que ceux de l'huile de palmiste, de l'huile de palme, du café et du caoutchouc se sont repliés.

Au niveau de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée vigoureuse. La progression du produit intérieur brut réel, soutenue principalement par la demande intérieure, est ressortie à 6,5%, en glissement annuel, après 6,4% le trimestre précédent.

Au plan national, l'activité économique bénéficie d'un environnement des affaires favorable, de la poursuite de l'exécution des chantiers publics ainsi que de la mise en œuvre de mesures incitatives en faveur du développement de l'agro-industrie.

Le secteur primaire a été caractérisé par une évolution contrastée des produits de rente. En effet, les productions de café (+286%), de banane dessert (+5,7%), de coton graine (+24,2%) et de sucre (+11,3% à fin février 2018) augmentent tandis que celles de cacao (-5,2%), d'anacarde (-28,3%) et d'ananas (-1,9%) sont en repli.

Le secteur secondaire poursuit la bonne tenue des activités amorcées au second semestre 2017. L'indice de la production industrielle progresse de 5,5% sous l'effet de l'accroissement des industries manufacturières (+9,1%) tandis que la branche « Electricité gaz et eau » (+0,9%) augmente modérément et que l'activité extractive se contracte (-13,0%).

Le secteur tertiaire affiche une évolution favorable de l'ensemble de ses composantes. Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'accroît de 12,6%, traduisant une bonne dynamique de la consommation. Dans le transport, le trafic routier (+11,1%), le nombre de passagers dans le transport aérien (+4,0%), ainsi que le trafic de marchandises par voies maritime (+4,3%) et ferroviaire (+16,4%) ressortent en hausse. Aussi, dans le secteur de la télécommunication, le nombre d'abonnements et le chiffre d'affaires progressent respectivement de 14,7% et 7,6%.

Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par un accroissement des importations en valeur (+10,6%) perceptible à la fois au niveau des biens de consommation (+4,0%), des biens intermédiaires (+21,3%) et des biens d'équipements (+14,0%). A l'inverse, les exportations se contractent (-14,6%) sous

l'effet du recul des ventes des produits primaires (-19,6%) et des produits de première transformation (-10,2%). De ces évolutions résulte un solde commercial excédentaire en régression toutefois de 43,6% par rapport à l'excédent enregistré à fin mars 2017.

La présente note a été élaborée suite à une enquête menée auprès des 28 banques en activité. Elle présente un état des lieux du système bancaire au 31 mars 2018.

I- Présentation du secteur bancaire

La dynamique se poursuit...

Le réseau bancaire couvre l'ensemble du territoire à travers 672 agences dont 657 fonctionnelles (408 à Abidjan et 249 en province) contre 15 non fonctionnelles (6 à Abidjan et 9 en province). Il compte 1 021 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) ou Guichets Automatiques de Banque (GAB) dont 963 fonctionnels (731 à Abidjan et 232 en province) contre 58 non fonctionnels (15 à Abidjan et 43 en province).

Ainsi, par rapport à l'année précédente, on assiste à un renforcement des automates avec l'acquisition ou la mise en état de 32 DAB/GAB.

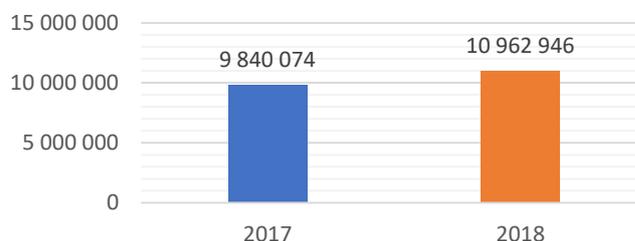
Le secteur emploie également environ 8 608 salariés contre 8 166 un an plutôt, soit une augmentation de 5% de l'effectif, composé de 42% de cadres supérieurs, de 44% de non cadres et de 14% de stagiaires.

II- Situation de l'activité au 31 mars 2018

Un secteur en croissance ...

Le secteur bancaire enregistre une **activité en hausse de 11,41%** par rapport à mars 2017 avec un **total bilan de 10 962,95 milliards FCFA** contre **9 840,07 milliards FCFA** en mars 2017.

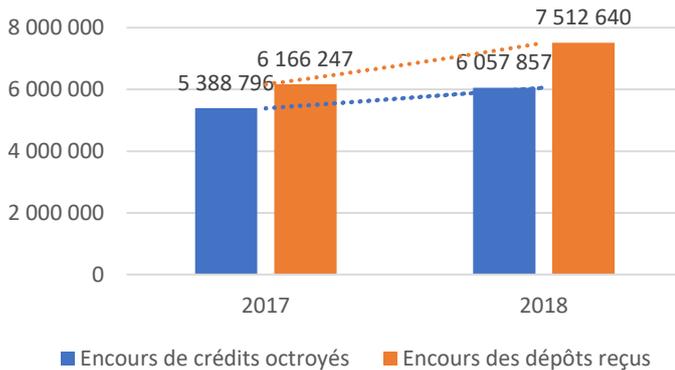
Evolution du bilan entre mars 2017 et mars 2018
(en Millions FCFA)



Cette hausse est portée par une évolution des encours de :

- dépôts qui s'établissent à environ **7 512,64 milliards FCFA** contre **6 166,25 milliards FCFA** en mars 2017 ;
- crédits qui s'établissent à **6 057,86 milliards FCFA** contre **5 388,80 milliards FCFA** en mars 2017.

Evolution des dépôts et des crédits (en millions de FCFA) entre mars 2017 et mars 2018



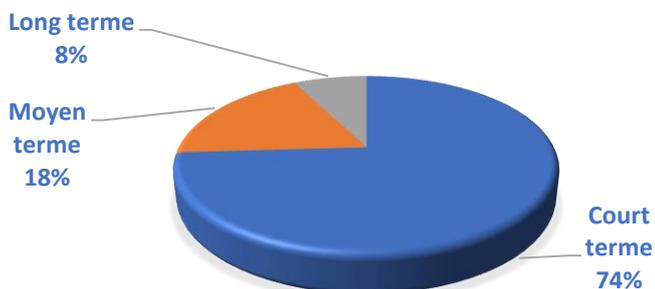
II.1- Les dépôts

L'encours des dépôts connaît un accroissement de 21,83% par rapport à 2017.

Selon la maturité, les dépôts sont constitués principalement de :

- ❖ dépôts à court terme pour **5 505,82 milliards FCFA**, soit 74% de l'encours des dépôts ;
- ❖ dépôts à moyen terme pour **1 370,04 milliards FCFA**, soit 18% de l'encours des dépôts ;
- ❖ dépôts à long terme pour **555,26 milliards FCFA** soit 8% de l'encours des dépôts.

PROPORTION DES DÉPÔTS PAR MATURITÉ



Selon le type de clients, les dépôts sont effectués à :

- ❖ 43% par les grandes entreprises dont **2 349,40 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 38% par les particuliers dont **2 053,78 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 12% par les petites entreprises dont **627,83 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 7% par l'Etat dont **474,82 milliards FCFA** à court terme.

PROPORTION DES DÉPÔTS PAR TYPE DE CLIENTS



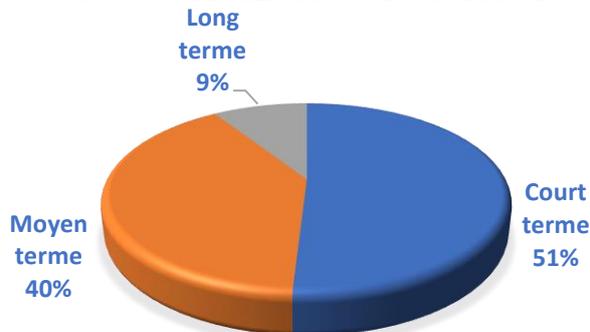
II.2- Les crédits

Ils connaissent un accroissement de 12,42% de l'encours par rapport à 2017.

Selon la maturité, les crédits sont constitués de :

- ❖ crédits à court terme pour **3 085,38 milliards FCFA**, soit 50,93% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à moyen terme pour **2 422,89 milliards FCFA**, soit 40% de l'encours des crédits ;
- ❖ crédits à long terme pour **549,58 milliards FCFA**, soit 9,07% de l'encours des crédits.

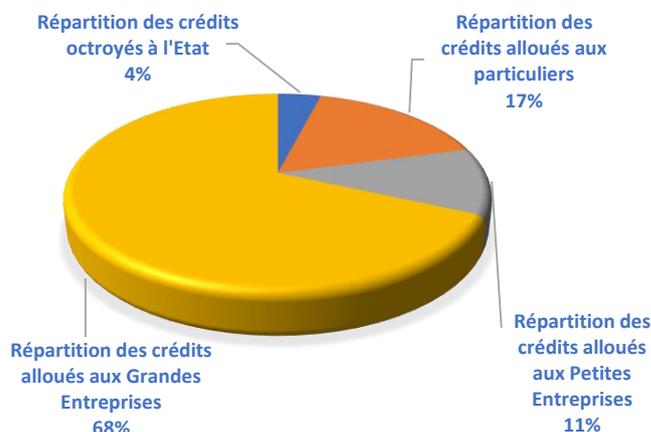
PROPORTION DES CRÉDITS OCTROYÉS PAR MATURITÉ



Selon le type de clients, on note que :

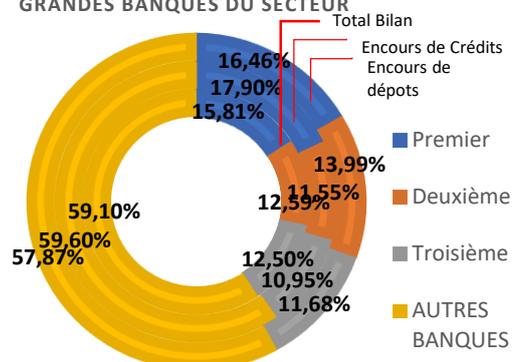
- ❖ 68,19% de l'encours de crédit a été accordé aux grandes entreprises dont **2 460,36 milliards FCFA** à court terme ;
- ❖ 16,85% de l'encours de crédit a été accordé aux particuliers dont **713,84 milliards FCFA** à moyen terme ;
- ❖ 10,99% de l'encours de crédit a été accordé aux petites entreprises dont **386,72 milliards FCFA** à court terme.
- ❖ 3,97% de l'encours de crédit a été accordé à l'Etat dont **128,50 milliards FCFA** à court terme.

PROPORTION DES CRÉDITS OCTROYÉS PAR TYPE DE CLIENT



Avec un total bilan de **4 483,86 milliards FCFA**, les trois (3) premières banques du secteur détiennent à elles seules 41% de part de marché et concentrent plus de la moitié des activités du secteur bancaire.

REPRESENTATIVITÉ DES QUATRE PLUS GRANDES BANQUES DU SECTEUR

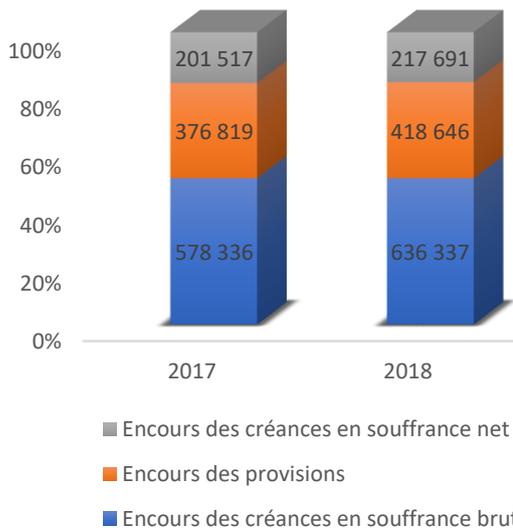


Selon les banquiers, cette amélioration de l'activité s'expliquerait par des actions de promotion beaucoup plus intenses auprès des clients particuliers et PME.

Par ailleurs, la qualité du portefeuille s'est dégradée de plus de 8% par rapport à l'année dernière. Les créances en souffrance nettes ressortent à **217,69 milliards FCFA** contre **201,52 milliards FCFA** un an auparavant.

Cette tendance est portée par la hausse de l'encours des créances en souffrance brutes et des provisions respectivement de 10% et 11%.

**Evolution du portefeuille des banques
(en Millions FCFA)**



En conséquence, les taux bruts et nets de dégradation du portefeuille des établissements de crédit ressortent respectivement à 11% et 4% à fin mars 2018.

Toutefois, la trésorerie des établissements de crédit affiche un excédent de **986,73 milliards FCFA**, contre **403,73 milliards FCFA** un an plutôt. Cette situation résulte d'une progression des ressources plus accentuée que celle des emplois.

III- Analyse des performances du secteur

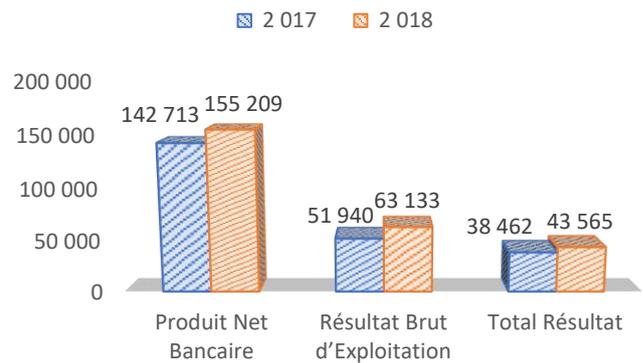
Le secteur bancaire enregistre des performances satisfaisantes

Le Produit Net Bancaire (PNB) des établissements de crédit s'est établi à **155,21 milliards FCFA**, en progression de **12,50 milliards FCFA** par rapport à l'année dernière.

Le résultat brut d'exploitation quant à lui connaît une progression haussière de 22% par rapport à l'année dernière et ressort à **63,13 milliards FCFA**.

Dans la même tendance, le résultat net s'affiche à **43,57 milliards FCFA** contre **38,46 milliards FCFA** à fin mars 2017, dû principalement à l'accroissement du réseau bancaire sur la période.

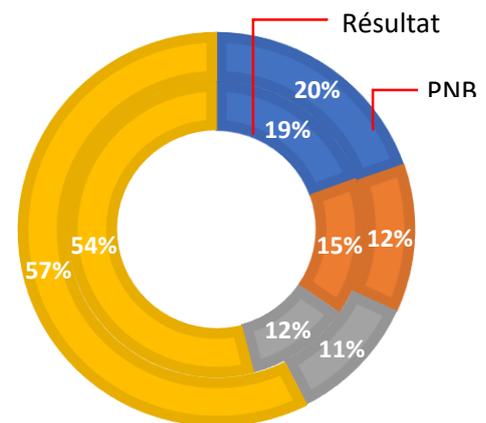
**EVOLUTION DU RÉSULTAT
(EN MILLIONS FCFA)**



Au 31 mars 2018, les trois (3) premières banques du secteur génèrent à elles seules 46% du résultat réalisé et concentrent plus de 43% de la richesse créée.

**REPRESENTATIVITÉ DE LA PART DE MARCHÉ
DES QUATRE PREMIÈRES BANQUES DU
SECTEUR EN TERME DE PERFORMANCE**

■ Premier ■ Deuxième ■ Troisième ■ AUTRES BANQUES



IV- Respect du dispositif prudentiel

Un dispositif en mutation

Suite à la mise en application du nouveau dispositif prudentiel issu des accords de Bâle 2 et Bâle 3, il n'a pas été possible de recueillir les données sur le respect du dispositif prudentiel.

Toutefois les banquiers ont assuré que cette anomalie sera corrigée dans les prochaines enquêtes.

Zoom sur le crédit-bail

Le crédit-bail est un mode de financement des immobilisations par lequel une personne, le crédit bailleur (société de financement, banque...) à travers un contrat, achète un bien et le met à la disposition d'une autre personne, le preneur (locataire), moyennant le paiement d'un loyer.

Le locataire n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition. Cependant dans une logique de comptes consolidés, les biens acquis en crédit-bail sont assimilés à des immobilisations.

Ce contrat est assorti d'une promesse unilatérale de vente, selon laquelle le preneur a la possibilité, au terme de la période convenue, d'acheter le bien.

En effet, au terme de la durée de location du bien, le preneur peut, soit racheter ce bien à un prix convenu d'avance et fixé par le contrat de crédit-bail, soit continuer à le louer, soit mettre fin au contrat.

Compte tenu du faible développement du crédit-bail dans l'UMOA et au regard du fait qu'il s'agit d'un produit financier particulièrement adapté au financement des entreprises, la Banque Centrale a œuvré à la mise en place d'un cadre légal afin d'encadrer cette activité et a engagé des actions visant son développement dans la zone.

En Côte d'Ivoire, sur les 28 banques en activité, seules cinq (5) offrent ce type de financement à la clientèle.

Ainsi, entre 2015 et 2017, plus de **3 013 dossiers** de financement ont été approuvés pour un volume de **94 584,67 milliards FCFA**.

Les principaux biens financés sont les **véhicules de particulier** (pour **60%**), le **matériel industriel** (pour **10%**) et le **matériel informatique** (pour **9%**).

Les taux appliqués par les banques pour ce type de financement se situent entre **7,5** et **12%** avec un taux moyen de **8,90%** pour des maturités comprises entre **18** et **36 mois**.